



Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Grenoble

Corinne PILLET BLANCHARD
Bertrand SIEFERT

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DE L'ISÈRE**

2, Allée de Palestine
38610 GIERES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2024

A l'Assemblée de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ISERE, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 7 mars 2025

ALÉO
Commissaire aux Comptes
Représenté par Bertrand SIEFERT



Bilan Actif

Commissaires aux Comptes
aléo

Etat exprimé en euros		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	86 523	86 523		
	Concessions brevets droits similaires	276 019	252 262	23 756	28 501
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	145 414	118 857	26 557	42 132
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	142 322		142 322	142 322
	Constructions	1 298 286	1 160 503	137 783	205 191
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	376 103	251 092	125 011	108 511
	Autres immobilisations corporelles	905 549	716 282	189 267	165 828
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	107 158		107 158	32 648
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	102 846		102 846	101 840	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	22 167		22 167	27 041	
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	3 462 387	2 585 520	876 867	854 014
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	32 479		32 479	42 375
	Avances et Acomptes versés sur commandes	400		400	1 296
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	90 377		90 377	129 705	
Autres créances	941 423		941 423	982 695	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 226 325	47 811	1 178 514	1 026 325	
DISPONIBILITES	1 548 294		1 548 294	1 665 402	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	71 429		71 429	74 234
	TOTAL (II)	3 910 727	47 811	3 862 916	3 922 033
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	7 373 114	2 633 331	4 739 783	4 776 046

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

22 167

27 041

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

 Commissaires aux Comptes
 aléo

		30/06/2024	30/06/2023
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	2 850 358	2 956 023
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(85 827)	(105 665)
	Total des fonds propres	2 764 531	2 850 358
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	111 014	111 594
Total des autres fonds associatifs	111 014	111 594	
Total des fonds associatifs	2 875 544	2 961 952	
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	493 661	534 487
	Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	396 441	396 441
	Total des fonds dédiés	890 102	930 928
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	45 460	38 378
	Emprunts et dettes financières divers	8 423	18 493
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	475 736	485 206
	Dettes fiscales et sociales	417 200	339 267
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	272		
Produits constatés d'avance	27 046	1 823	
Total des dettes	974 137	883 166	
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		4 739 783	4 776 046
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(85 827,21)	(105 665,06)
(1) Dont à moins d'un an		820 128	785 883
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Commissaires aux Comptes
aléo

Etat exprimé en euros

		30/06/2024	30/06/2023	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	73 275	71 525	
	Prestations de services	261 571	299 004	
	Productions stockée		1 001	
	Production immobilisée		615 919	
	Subventions d'exploitation	379 149		
	Dons			
	Cotisations	2 382 392	2 367 962	
	Legs et donations	53 450	93 050	
	Autres produits de gestion courante	77 845	78 676	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	66 140	138 054	
	Autres produits	96 269	174 683	
	Total des produits d'exploitation	3 390 091	3 839 874	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	713 716	877 556
		Variation de stock	9 896	(11 762)
Autres achats et charges externes		997 490	927 083	
Impôts, taxes et versements assimilés		107 566	102 515	
Rémunération du personnel		900 563	886 026	
Charges sociales		430 995	416 366	
Subventions accordées par l'association		91 585	95 733	
Dotation aux amortissements et dépréciations		302 524	216 227	
Dotation aux provisions				
Autres charges		81 239	78 479	
Total des charges d'exploitation		3 635 574	3 588 222	
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(245 482)	251 652	
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Intérêts et produits financiers	60 614	32 240	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	47 811		
	Intérêts et charges financières	491	461	
	2 - RESULTAT FINANCIER	12 312	31 779	
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(233 170)	283 430	
Produits financiers	Produits exceptionnels	117 073	153 595	
	Charges exceptionnelles	126	575	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	116 947	153 020	
	Impôts sur les sociétés	10 430	7 629	
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	302 810		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	261 984	534 487	
	TOTAL DES PRODUITS	3 870 589	4 025 710	
	TOTAL DES CHARGES	3 956 416	4 131 375	
	EXCEDENT ou DEFICIT	(85 827)	(105 665)	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	291 105	126 867	
	Bénévolat	291 105	126 867	
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	CHARGES	291 105	126 867	
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole	291 105	126 867		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La Fédération départementale des chasseurs a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental, la protection et la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitants. Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère s'organise autour d'un Conseil d'Administration composé de douze membres élus, renouvelable tous les six ans et d'un bureau, composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un trésorier et d'un secrétaire, élu par le Conseil d'Administration.

Dix-huit salariés répartis en quatre pôles (administratif, environnement, communication et prospective/développement) assurent le fonctionnement quotidien et des missions techniques de terrain.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère est elle-même représentée au sein de la Fédération Régionale des Chasseurs Auvergne-Rhône-Alpes qui constitue un interlocuteur privilégié à l'échelon régional, et a été associée à l'élaboration des orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité des ses habitats.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 739 783** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 870 589** euros et un total **charges** de **3 956 416** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-85 827** euros.

Cette perte est affectée :

- A la section "**Générale**" pour un montant de **+ 6 901** euros ;
- A la section "**Dégâts**" pour un montant de **- 92 728** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2023** et finit le **30/06/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Fonds dédiés

Dès la notification de l'attribution d'une subvention, la recette totale du projet est comptabilisée en contrepartie d'un compte de créance. En fin de chaque exercice, si le projet n'est pas clôturé, une provision de l'engagement restant à réaliser est passée en contrepartie d'un compte de Fonds dédiés.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	86 523					86 523
Autres	407 240		14 193			421 433
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	493 762		14 193			507 955
CORPORELLES						
Terrains	142 322					142 322
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	1 298 286					1 298 286
Instal technique, matériel outillage industriels	236 142		139 962			376 103
Instal., agencement, aménagement divers	343 551		37 493			381 043
Matériel de transport	225 688		33 147		15 043	243 791
Matériel de bureau, mobilier	252 869		29 941		2 094	280 715
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	32 648		84 553		10 043	107 158
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 531 505		325 094		27 181	2 829 418
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	101 840		1 007			102 846
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	27 041		2 299		7 173	22 167
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	128 881		3 305		7 173	125 013
TOTAL	3 154 148		342 593		34 354	3 462 387

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	86 523			86 523
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	336 607	34 512		371 119
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	423 130	34 512		457 642
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 093 094	67 409		1 160 503
	Instal technique, matériel outillage industriels	127 631	123 462		251 092
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	278 361	35 672		314 032
	Matériel de transport	164 560	22 517	15 043	172 034
	Matériel de bureau, mobilier	213 358	18 953	2 094	230 216
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 877 004	268 012	17 138	2 127 878
TOTAL		2 300 134	302 524	17 138	2 585 520

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	930 898	311 442	270 616	890 072
TOTAL	930 898	311 442	270 616	890 072

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
CD38- 2022	10 681	10 681		
CD38 - 2023	18 146	14 290	9 720	13 576
CD38 - 2024			144 219	144 219
CPO 2022	23 531	23 531		
CPO 2023	31 782	21 647		10 135
CPO 2024			28 797	28 797
ECO CONTRIBUTION 2022	15 254	15 254		
ECO CONTRIBUTION 2023	56 754	46 817		9 937
ECO CONTRIBUTION 2024			77 096	77 096
CONVENTION DEGATS	109 302	109 302		
FEDER CVB 2021-2026	238 020	38 903		199 117
AUTRES FONDS DEDIES	31 017	31 017	10 784	10 784
INDEMNISATION DE LA MAISON DE LA CHASSE	396 411			396 411
Totalisation	930 898	311 442	270 616	890 072

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres			47 811	47 811
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		47 811		47 811
TOTAL GENERAL			47 811		47 811
Dont dotations et reprises			47 811		
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			47 811		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Variation des Subventions d'Investissement

Commissaires aux Comptes
aléo

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 30/06/2023	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 30/06/2024
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	130 259	109 051	87 427	151 883
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	130 259	109 051	87 427	151 883
Quotes-parts virées au compte de résultat	18 665	97 284	75 080	40 869

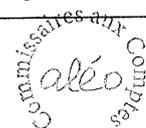
Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	22 167	22 167	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	90 377	90 377	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	722 267	722 267	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	219 156	219 156	
Charges constatées d'avances	71 429	71 429		
TOTAL DES CREANCES	1 125 396	1 125 396		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		299		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		5 173		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	45 460	10 582	34 878
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8 423	8 423	
	Fournisseurs et comptes rattachés	475 736	475 736	
	Personnel et comptes rattachés	197 913	119 268	78 645
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	166 284	125 798	40 486
	Impôts sur les bénéfices	10 430	10 430	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	42 573	42 573	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
	Autres dettes	272	272	
	Dettes représentative de titres empruntés			
Produits constatés d'avance	917 148	917 148		
TOTAL DES DETTES	1 864 239	1 710 230	154 009	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		18 500		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		21 530		
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Evaluation d'éléments d'Actif

Etat exprimé en euros

30/06/2024

Au Bilan

Prix marché

Approvisionnement et marchandises			
Valeurs mobilières de placement	5076 - CA 2,8% 16 - 21.07.26 TSR MARCHES DOMSTIQUES	261 125	246 210
	507701 - TSR BPCE 3%	106 100	98 500
	507702 - BPCE 3,85% 14 - 25.06.26 TSR	111 900	99 785
	50703 - CA 2,50% 16 - 22.12.26 MARCHES DOMESTIQUES	225 000	241 820
	5078 - CFMNE 2,125% 16 - 12.09.26 MARCHES DOMESTIQUES	292 200	293 741
	PARTS SOCIALES CREDIT COOPERATIF	102 846	102 846

--



Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	30/06/2024	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	32 479	42 375		9 896
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	32 479	42 375		9 896
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2024

Total des Charges à payer		630 721
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		69
<i>Interets courus / emprunts</i>	69	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		299 222
<i>Fourmiss fact. non parvenues</i>	299 222	
Dettes fiscales et sociales		331 430
<i>Provision pour C.P.</i>	102 499	
<i>Provision C.E.T.</i>	78 645	
<i>Charges sociales s/ primes à payer</i>	16 769	
<i>Organismes charges sur C.E.T. à payer</i>	40 486	
<i>Organismes sociaux sur congés à payer</i>	50 611	
<i>Charges sociales sur primes à payer</i>	8 213	
<i>Etat - Charges à payer</i>	9 069	
<i>Etat - Charges à payer sur prov. C.P.</i>	13 665	
<i>Charges fiscales sur Compte Epargne Temps</i>	9 322	
<i>Etat - Charges fiscales sur primes à payer</i>	2 151	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2024

Total des Produits à recevoir		857 858
Autres créances clients		86 013
<i>Clients - Factures à établir</i>	<i>86 013</i>	
Autres créances		771 844
<i>RRR à obtenir</i>	<i>19 050</i>	
<i>Subventions diverses</i>	<i>58 759</i>	
<i>Subventions Départementales</i>	<i>9 137</i>	
<i>Subv. départementales - CD38 2023</i>	<i>19 380</i>	
<i>Subv. départementales - CD38 2024</i>	<i>152 020</i>	
<i>Subventions Région</i>	<i>6 987</i>	
<i>Subvention Région - CPO 2023</i>	<i>87 322</i>	
<i>Subvention Région - CPO 2024</i>	<i>131 265</i>	
<i>Subventions Etat</i>	<i>13 385</i>	
<i>Subventions Europe</i>	<i>241 524</i>	
<i>Etat - Produit à recevoir</i>	<i>2 488</i>	
<i>Subventions à recevoir</i>	<i>20 325</i>	
<i>Banque produits à recevoir</i>	<i>10 203</i>	



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/06/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		71 429	71 429
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			71 429

--

Commissaires aux
Comptes
aléo

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/06/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		27 046	27 046
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			27 046

--

Commissaires aux
Comptes
aléo

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	30/06/2024	30/06/2023
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Bénévolat - Administrateurs	(149 670)	(126 867)
Bénévolat - Comptages	(141 435)	
	(291 105)	(126 867)
Total	(291 105)	(126 867)

Répartition par nature de charges	30/06/2024	30/06/2023
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Personnel bénévole - Administrateurs	149 670	126 867
Personnel bénévol - Comptages	141 435	
	291 105	126 867
Total	291 105	126 867

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	2 022 237		105 665	1 916 572
Réserves réglementées	933 786			933 786
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(105 665)	105 665	85 827	(85 827)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	111 594	21 624	22 205	111 014
Provisions réglementées				
TOTAL	2 961 952	127 289	213 697	2 875 544



Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

30/06/2024

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Le principe du respect du droit des personnes est appliqué.
Donner les informations demandées impliquerait de fournir une information individuelle.

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/06/2024

Total des produits exceptionnels		117 073
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 660
<i>Produit s/exercice antérieur</i>	<i>1 660</i>	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		115 413
<i>Produit s/ cession immo. corp</i>	<i>6 000</i>	
<i>QP subv invest virée au resultat</i>	<i>109 631</i>	
<i>Produits exceptionnels divers</i>	<i>360</i>	
<i>Plan de résilience</i>	<i>(578)</i>	
Total des charges exceptionnelles		126
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		126
<i>Amendes, pénalités</i>	<i>126</i>	
Résultat exceptionnel		116 947



Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Grenoble

Corinne PILLET BLANCHARD
Bertrand SIEFERT

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DE L'ISÈRE**

2, Allée de Palestine
38610 GIERES

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2024

A l'Assemblée de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à votre approbation en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

En application de l'article R. 612-5 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Administrateur concerné : Madame Danielle CHENAVIER

Nature et objet : indemnité forfaitaire versée à votre Présidente

Modalités : versement d'un montant mensuel de 500,00 €

Grenoble, le 7 mars 2025

ALÉO
Commissaire aux Comptes
Représenté par Bertrand SIEFERT

